



L'alternance **MFR**
PRENDRE SON AVENIR
EN MAIN !

Bac Pro CGEV

Conduite et Gestion de l'Exploitation Viticole

FORMATION SOUS CONTRAT SCOLAIRE

Les objectifs

Obtenir le Bac Professionnel CGEV (Conduite et Gestion de l'Exploitation Viticole)

- Acquérir des notions de viticulture, d'œnologie, de gestion et de conduite d'exploitation viti-vinicole.
- Acquérir des compétences économiques et techniques d'une exploitation viti-vinicole.
- Acquérir une qualification professionnelle de niveau IV.
- Connaître l'entreprise, son fonctionnement et son environnement naturel et socio-économique.
- Gérer une exploitation viticole et maîtriser la vinification et la distillation.



Compétences développées

- Capacités d'autonomie, d'initiative et de responsabilité.
- Compétences techniques en viticulture.
- Gestion et pilotage d'une exploitation viti-vinicole.

Contenu

En entreprise

La formation par alternance associe les mises en situations professionnelles en entreprise et une formation à l'institut sur 2 ans :

- Par période de 2 semaines en centre de formation et 2 semaines en entreprise.
- Stages dans différentes exploitations.

35 semaines minimum à temps plein en entreprise :

- **23 semaines de stage permanent** en exploitation Polyculture-élevage ou Grandes Cultures (dont 4 semaines minimum sur un élevage de ruminants en 1ère année).
- **12 semaines de stage examen** avec une analyse de l'exploitation en grandes cultures.

En MFR (39 semaines)

• Modules Généraux

- ♦ Expression écrite, documentation, éducation socioculturelle,
- ♦ Histoire-géographie.
- ♦ Langue vivante (Anglais).
- ♦ Éducation physique et sportive.
- ♦ Mathématiques, informatique, biologie-écologie et physique-chimie

• Modules professionnels et techniques

- ♦ Pilotage de l'entreprise viticole et rapport de stage
- ♦ Sciences économiques agricoles.
- ♦ Gestion.
- ♦ Viticulture.
- ♦ Œnologie.
- ♦ Machinisme.
- ♦ Module d'adaptation professionnelle : **Distillation Charentaise**

Bourses Départementales.
Bourses du Ministère de l'Agriculture.
Statut : Alternance sous statut scolaire.



FORMATION INITIALE

Les jeunes sont en alternance sous statut scolaire. Les MFR sont sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. De la 4^{ème} au BTS, les familles peuvent recevoir des bourses d'études.

VITICULTURE



Conditions d'admission

- Après une 2nde générale, professionnelle ou technologique, ou une classe de 1^{ère}.
- Après un CAPA dans le domaine agricole (entrée directe en 1^{ère})



Après la formation



Poursuite des études :

- BTSA Viticulture Œnologie.
- BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise.
- BTSA Technico-Commercial Vins Spiritueux.
- Certificats de spécialisation (CS).

Vie active :

- Exploitant Viti-vinicole.
- Salarié d'entreprise Viti-vinicole (coopérative,

Nos plus...

- Accompagnement dans la méthodologie de recherche d'entreprises.
- Séjour d'intégration et voyage pédagogique.
- Visites d'exploitations.
- Journée sportive.
- Partenariat avec le Conservatoire du Vignoble Charentais.
- Cadre de travail agréable avec restauration sur place et possibilité d'hébergement.

LIEU DE FORMATION



• MFR des Charentes à Richemont

12 Route de l'ancien séminaire 16370 Cherves Richemont – Tél. 05 45 53 16 49
E-mail : mfr.richemont@mfr.asso.fr



L'alternance **MFR**
PRENDRE
SON AVENIR
EN MAIN !

Fédération départementale
des MFR de la Charente
75 impasse Joseph Niépce
16000 Angoulême
Tél 05 45 25 92 95
E-mail : fd.16@mfr.asso.fr

www.institut-richemont.fr

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



 Erasmus+

